

Conditions d'admission

La formation par apprentissage permet à de jeunes titulaires d'un diplôme bac + 2 et âgés de moins de 26 ans d'accéder à un cycle de formation d'ingénieur par une filière en trois ans, originale par l'alternance de ses périodes de formation en centre et en entreprise. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 :

- DUT (GEII, MP, GMP, GIM, GTE, GLT,...)
- BTS (SE, CIRA, Électrotechnique, IPM, MI, MAI...)
- Cycle préparatoire Polytech PEIP , Formation universitaire L2
- Classes Préparatoires (PT, PSI, MP, PrépaTSI, PrépaTS)

Candidature

Le candidat doit compléter un dossier sous le site <http://www.pole-formation-auvergne.com>.

Sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet bleu « Trouver une formation ». Puis, créez votre compte candidat et complétez les informations demandées. Les pièces justificatives obligatoires à joindre au moment de l'inscription en ligne dans les champs correspondants sont :

- Curriculum-Vitae,
- Lettre de motivation,
- Diplômes acquis *
- Relevés de notes obtenues aux examens*
- Bulletins scolaires post-bac *
- Justificatif de l'activité actuelle *
- Fiche d'identité * (vous trouverez ce formulaire dans l'onglet « Dossier de candidature » de votre espace en ligne après avoir validé votre choix de formation)

L'avis de poursuite d'études du responsable de la formation suivie durant l'année est à télécharger dans l'onglet "Dossier de candidature" de votre espace en ligne. Ce document, étant confidentiel, doit être retourné par mail par le responsable de la formation à : c.grena@formation-industries-auvergne.fr

Une fois votre dossier complet, il sera étudié par Polytech Clermont-Ferrand pour en juger l'éligibilité.

Procédure d'admission

Le dossier de candidature peut être saisi sur le site du CFAI dès le mois de février.

Un jury d'entretien en présence de professionnels et de membres de l'équipe enseignante est ensuite constitué pour l'audition des candidats éligibles. L'entretien (45min) consiste en une analyse d'ouverture et de motivation du candidat et un test succinct d'anglais. Le caractère actif de la recherche par le candidat d'une entreprise d'accueil est aussi un élément important pris en compte.

Le candidat admissible est ensuite présenté aux entreprises partenaires par le CFAI. La notification d'admission définitive (dès lors qu'un contrat d'apprentissage sera établi) sera communiquée au candidat courant juin / juillet de l'année en cours.

Contacts

Responsables de la formation

Roland Chapuis :	04 73 40 77 54	roland.chapuis@uca.fr
Jean-Louis Robert :	04 70 02 20 98	j-louis.robert@uca.fr

Interlocutrice CFAI

Carole Grena :	04 70 28 23 12	c.grena@formation-industries-auvergne.fr
----------------	----------------	--

* Pièces à intégrer au champ "Relevé de notes"